

Requérant (propriétaire)

Nom : Prénom :
 Société :
 Adresse: NPA/Lieu :
 Tél. : E-mail :

Versement de l'aide financière à

Titulaire du compte :
 Nom de la banque ou CCP :
 N° compte/IBAN :

Type d'achat

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Vélo électrique | <input type="checkbox"/> Kit de transformation électrique |
| <input type="checkbox"/> Batterie pour vélo électrique | <input type="checkbox"/> Voiture électrique |
| <input type="checkbox"/> Remorque pour vélo | <input type="checkbox"/> Scooter électrique |
| <input type="checkbox"/> Plan de mobilité d'entreprise | |

Documents à joindre obligatoirement

- ✓ Copie de facture du fournisseur **au nom de l'acheteur** comprenant : nom du commerce, description, date d'achat et prix)
- ✓ Copie du permis de circulation
- ✓ Attestation du nombre d'employés pour les entreprises et preuve de paiement par l'employeur

Conditions d'octroi

- ✓ Une subvention est octroyée aux habitants tous les 5 ans pour les véhicules et tous les 3 ans pour les batteries
- ✓ La subvention est octroyée aux entreprises par tranche de 5 employés et maximum 10 subventions par an pour les vélos
- ✓ Seuls les achats de véhicules neufs sont autorisés. Pour les voitures, les leasings sont acceptés.
- ✓ Sont exclus de la subvention les vélos tout terrain électriques (VTTE)
- ✓ L'achat doit être effectué auprès d'un revendeur localisé et enregistré en Suisse, de préférence dans la région

Calcul de la subvention communale

Vélo électrique/kit de transformation	20 % du coût - maximum Fr. 400.-
Batterie pour vélo électrique (remplacement)	20 % du coût - maximum Fr. 200.-
Remorque pour vélo	20 % du coût - maximum Fr. 200.-
Voiture électrique,	Forfait Fr. 1'500.-
<i>100 % électrique ou hybride rechargeable de type « plug-in »</i>	
Scooter électrique	Forfait Fr. 500.-
Plan de mobilité d'entreprise	Forfait Fr. 2'000.-

Procédure

- ✓ La demande doit être effectuée au moyen du présent formulaire, **au plus tard 6 mois après la date de l'achat**
- ✓ Les dossiers **incomplets, non signés ou non datés** seront renvoyés à l'expéditeur
- ✓ La demande est adressée au Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, ch. des Esserts 5, CP 133, 1024 Ecublens ou par mail à batiments@ecublens.ch. Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre le Service au 021 695 60 10.

Signature

Le/la soussigné-e confirme l'exactitude des indications transmises ci-dessus, a pris connaissance du règlement communal et des dispositions du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable » et s'engage à fournir tous les documents supplémentaires nécessaires au traitement du dossier.

Lieu et date : Signature :

Emplacement réservé à l'administration communale

Date réception :	N° de dossier :
Date accusé réception :	Montant octroyé :
Contrôlé par :	Date :
Chef de Service :	Date :
Commentaires :		
		
		
		
		
		
		